



Ecole St Henry

Maternelle et Primaire



16 Rue du Pin 53200 CHEMAZE

02 43 70 23 60

Adresse mail : chemaze.ecole.sthenry@dddec53.fr

site école : <http://www.ecolechemaze.fr/>

Année scolaire 2023 - 2024



Organisation scolaire

Les listes des classes sont diffusées sur le site de l'école.



	Equipe éducative	Niveaux	Adresse mail
Classe 1.	Enseignante : Line Notais ASEM : Lucie Guédon	PS1 / PS2 / MS	line.ecolechemaze@gmail.com
Classe 2.	Enseignante : Christelle Luais ASEM : Aymeric Bréhin	MS / GS	christelle.ecolechemaze@gmail.com
Classe 3.	Enseignante : Isabelle Durand AESH : Florence Buron	CP	isabelle.ecolechemaze@gmail.com
Classe 4.	Enseignante : Sophie Trohel AESH : Valentine Derouin	CE1 / CE2	sophie.ecolechemaze@gmail.com
Classe 5.	Enseignant : Éric Chasseriau (2 jours et ½) Enseignant(e) : en cours de nomination (1 jour et 1/2)	CE1 / CE2	eric.ecolechemaze@gmail.com
Classe 6.	Enseignant : Julien Vilmain AESH : Corinne Boiron	CM1 / CM2	julien.ecolechemaze@gmail.com
Classe 7.	Enseignante : Joannie Guibert AESH : Valentine Derouin	CM1 / CM2	joannie.ecolechemaze@gmail.com



- **Coordinateur lien école/famille/partenaires** : Xavier Bréhard
- **Enseignante spécialisée** : Christine Guillaumin
- **Secrétariat/Personnel d'entretien** : Sylvie Pinson
- **Chef d'établissement** : Éric Chasseriau
- **Service civique**

Horaires de l'école

Semaine à 4 jours d'école : lundi/mardi/jeudi/vendredi	
Le matin	L'après midi
Ouverture à 8h35 Début des cours à 8h45	Ouverture à 13h20 Début des cours à 13h30
Fin des cours 12h00	Fin des cours à 16 h 30

L'accès à l'école se fait du côté maternelle, parking de la salle Léo Lelée le matin, le midi et le soir.
Sur temps scolaire, merci de passer du côté primaire, rue du Pin.

Rentrée des élèves

NOUVEAUTÉS

- **Jeudi 31 août : accueil des familles (16 h – 18h).**

Vous pouvez venir rencontrer avec votre enfant le nouvel enseignant dans sa classe pour un premier temps d'échange et de découverte. Cette année, cette rencontre est individuelle et se fait sur inscription par mail (à partir du lundi 28 août) auprès de l'enseignant qui vous confirmera ensuite l'horaire.

- **Lundi 4 septembre** : rentrée pour tous les élèves à partir de la Moyenne Section et les Petites Sections 2^{ème} année (enfant né en 2020) qui ont un frère ou une sœur à l'école.
- **Mardi 5 septembre** : rentrée pour les Petites Sections 2 (enfant né en 2020), aînés de famille.

Calendrier scolaire

Vacances	Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Toussaint	Du samedi 21 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023
Noël	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024
Hiver (zone B)	Du samedi 24 février 2024 au lundi 11 mars 2024
Printemps (zone B)	Du samedi 20 avril 2024 au lundi 6 mai 2024
Jours fériés	• Lundi 1^{er} avril 2024 (lundi de Pâques) • Jeudi 9 et vendredi 10 mai 2024 (Pont de l'Ascension) • Lundi 20 mai 2024 (Pentecôte)
Début des vacances d'été	Le samedi 6 juillet 2024

Pas de classe le vendredi 10 novembre 2023 : journée pédagogique pour les enseignants de La Mayenne.

Manifestations organisées avec l'APEL

- **Assemblée Générale de l'école** : mardi 3 octobre 2023 à 20 h
- **Boom** : samedi 7 octobre 2023
- **Marché de Noël** : vendredi 8 décembre 2023
- **Kermesse** : samedi 29 juin 2024



Dossier administratif de rentrée

Merci de rapporter pour la rentrée le dossier administratif complet :

Document.1 Une fiche de renseignement à modifier ou à compléter (en rouge) : **une par élève**

Document.2 Les différentes autorisations (photographie, urgences, ...) : **une par élève**

Document.3 Assurance au choix : **une par famille**

☐ Un bulletin d'adhésion à l'assurance individuelle de la Mutuelle St Christophe. Le bulletin avec la documentation est envoyé par mail. Merci de remplir le bulletin d'adhésion et de joindre un chèque **de 11,50 €** libellé à l'ordre de l'OGEC (l'école fait un seul règlement).

☐ Une attestation de votre assurance au nom de l'enfant **assuré en responsabilité civile et en individuelle accident.**

Document.4 La facturation de l'OGEC : **une par famille**

Document.5 Le règlement intérieur de l'école à lire et à signer : **une par famille**

La liste de fournitures demandée par chaque enseignant(e) à la rentrée vous est fournie avec ce dossier.

